

## **TRANSFORM 2015**

Le 12 janvier, le Président Alexandre de Juniac a présenté, aux élus de la session du CCE, les premières mesures du plan de redressement du Groupe Air France - KLM.

Ces mesures visent à restaurer la situation économique du Groupe aujourd'hui fortement dégradée (-366M€ d'avril à septembre), marquée par une rentabilité économique négative (-2%) et qui s'accompagne d'une explosion de la dette (6 Milliards d'€).

Des objectifs et un calendrier ont été définis :

### **Objectifs**

- Restaurer la compétitivité (par une forte augmentation de la marge opérationnelle)
- Restructurer le réseau court et moyen-courrier
- Réduire rapidement l'endettement et retrouver un cash flow de 1,240Md€ à l'horizon de 2014.
- Le Groupe Air France doit trouver 2 Md€ d'économies, c'est l'objectif du plan **Transform 2015** (410M€ en 2012, 520M€ en 2013, 1050M€ en 2014, soit au cumul près de 2 Milliards d'€).

Ces objectifs seront déclinés en 2 temps :

#### **A. Première phase à effet immédiat :**

##### 1. Mesures conservatoires :

- Réduction des investissements (330M€)
- Réduction des dépenses
- 2. Maîtrise de la masse salariale :
- Salaires : pas d'augmentation générale en 2012 et 2013
- Pas d'avancements en 2012
- Stricte programmation des congés annuels
- Billets GP : suppression du tarif R1 high

#### **B. Deuxième phase Mai – Juin :**

##### **4 chantiers « métier »**

- 1- Court et Moyen-courrier
- 2- Long Courrier
- 3- Cargo
- 4- Maintenance

##### **3 chantiers transverses :**

- 1- Efficacité et productivité
- 2- Organisation et Management
- 3- Produit et Client.

## **Des Principes clés ont été arrêtés :**

- Equité entre toutes les catégories de personnel
- Transparence et langage de vérité
- Préserver la qualité de l'outil de production
- Renforcer l'efficacité et la productivité
- Aucun compromis sur la sécurité des vols et la sécurité au travail

A l'évidence, toutes les compagnies du groupe seront concernées. S'il fallait retenir deux idées directrices dans ces annonces, c'est bien évidemment la restauration de la compétitivité, et donc la restructuration du court et moyen courrier ainsi que la recherche de liquidité à un horizon de 18 à 24 mois.

Le 19 janvier aura lieu un CE à Brit Air. L'ordre du jour ne fait pas, pour le moment, apparaître les déclinaisons de ce plan à l'échelle de la filiale aérienne Brit Air. Malgré tout, nous savons que des échanges tripartites (AF, YS & DB) sont en cours afin de coordonner les politiques, stratégies et décisions qui seront appliquées.

Il s'agit toutefois de pondérer la globalité de ces objectifs à la réalité des compagnies, la gestion économique et sociale des deux filiales aériennes n'ayant pas été identique au fil des années, ces différences permettront sans doute de trouver des espaces d'ajustement parfaitement ciblés et donc pas forcément équivalents.

Dans des situations aussi troubles que celles que nous vivons, malgré les inquiétudes que tout un chacun perçoit sur le devenir, il faut prendre le temps de l'analyse et de la réflexion, ne pas se précipiter et travailler sereinement.

Nous aurions souhaité pouvoir rassembler l'ensemble des forces syndicales de la compagnie avec comme objectif de travailler avec le bureau Air France du SNPL qui sera, au fil des semaines et des mois, totalement incontournable. Cela semble malheureusement difficile à réaliser.

Pourtant, sur des dossiers aussi structurants, rester en contact permanent avec nos collègues du SNPL AF, nous permettra d'être totalement impliqué, proactif mais surtout coordonnés dans les solutions et projets qui pourraient être proposés.

Bons vols à tous.

Le Bureau **SNPL Brit Air ALPA**.